

PROGRAMME

Actualité sur la responsabilité du banquier

Date : mardi 6 juin 2023 de 14h à 17h.

Durée : 3h.

Lieu : en distanciel.

Contenu de la formation :**A. Responsabilité en lien avec l'octroi de crédit**

- Devoir de mise en garde
- Prêts en devise
- Opérations de défiscalisation
- Intérêt
- Autres

B. Responsabilité sans lien avec l'octroi de crédit

- Devoir de non-ingérence
- Secret bancaire
- Compte en banque
- Opérations de paiement
- Autres

Jérôme Lasserre Capdeville, maître de conférences HDR à l'université de Strasbourg et spécialiste de droit bancaire.

Objectif pédagogique :

Être à jour du droit applicable à la responsabilité du banquier, tant au niveau de la jurisprudence que des textes. Les 15 derniers mois sont analysés.

Méthode pédagogique : approche pragmatique de la matière. Pédagogie favorisant l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Prérequis : être avocat.

Public visé : avocats.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Support pédagogique : un support pédagogique sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation.

INFORMATION ET INSCRIPTION : [cliquez-ici](#)

Tarif : conférence financée par le **FIF-PL** (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.